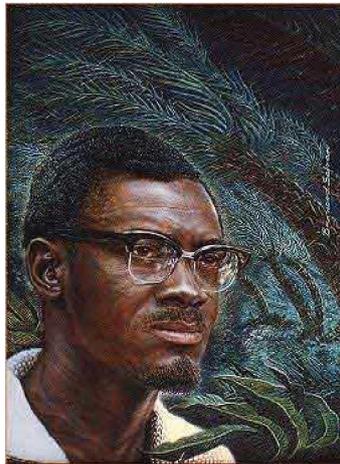




Disparition de Patrice Lumumba

17 janvier 1961

La dernière lettre de Patrice Lumumba



Patrice Emery Lumumba (1925-1961)

Essayant de gagner la province du Kasai contrôlée par ses partisans fin novembre 1960, Lumumba est capturé. De sa prison, il écrit à sa femme Pauline.

Ma compagne chérie,

Je t'écris ces mots sans savoir s'ils te parviendront, quand ils te parviendront et si je serai en vie lorsque tu les liras. Tout au long de ma lutte pour l'indépendance de mon pays, je n'ai jamais douté un seul instant du triomphe final de la cause sacrée à laquelle mes compagnons et moi avons consacré toute notre vie. Mais ce que nous voulions pour notre pays, son droit à une vie honorable, à une dignité sans tache, à une indépendance sans restrictions, le colonialisme belge et ses alliés occidentaux – qui ont trouvé des soutiens directs et indirects, délibérés et non délibérés, parmi certains hauts fonctionnaires des Nations-Unies, cet organisme en qui nous avons placé toute notre confiance lorsque nous avons fait appel à son assistance – ne l'ont jamais voulu.

Ils ont corrompu certains de nos compatriotes, ils ont contribué à déformer la vérité et à souiller notre indépendance. Que pourrai je dire d'autre ?

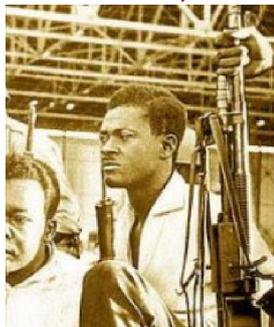
Le 17 janvier 1961, un avion se pose à Elizabethville, capitale de la province du Katanga, au sud du Congo ex-belge.

A son bord, un prisonnier, Patrice Lumumba (35 ans). Cet ancien employé des postes a été nommé Premier ministre du Congo lorsque celui-ci est devenu indépendant, le 30 juin 1960.

On ne le reverra plus vivant. Il sera assassiné avec deux de ses compagnons.



Une nuit de janvier 1961, deux officiers belges se livrent à ce qu'il est convenu d'appeler une "sale besogne". Ils achèvent de découper un corps en morceaux qu'ils jettent dans un fut d'acide afin de le dissoudre. Le crâne n'étant pas dissous sera réduit en poudre et dispersé. Un des officiers, le belge Gerard Soete, déclarera avoir conservé un doigt et une dent en or provenant de la victime. Le corps est celui de Patrice Emery Lumumba, premier ministre élu depuis 6 mois du Congo nouvellement "indépendant". Sa mort signe la descente aux enfers d'un pays, le Zaïre, dont l'étendue et les richesses minières et minérales en font un "scandale géologique". Retour sur la vie et mort du "prophète", Patrice Lumumba.



Patrice Lumumba naît le 2 juillet 1925 à Katako Kombé dans le nord du Kasai. Il va à l'école missionnaire catholique, puis fréquente une école protestante tenu par des religieux suédois. Ses études terminées, il cherche du travail dans la province du kivu et est pendant un temps employé d'une société minière, jusqu'à ses 20 ans, en 1945, à la fin de la seconde guerre mondiale. Il est déjà un de ceux qu'on appelle les "évolués", une minorité d'individus ayant bénéficié d'une éducation "moderne" et intellectuellement privilégiés. Lumumba travaille ensuite pour l'administration des postes à Leopoldville, puis Stanleyville. En septembre 1954, il reçoit sa carte "d'immatriculé" : le détenteur de cette carte qui est une invention de l'administration coloniale est supposé vivre à "l'européenne", avoir de bonnes mœurs et de bonnes conduites. 217 cartes seront distribuées jusqu'en 1958 (sur 13 millions de congolais !). En 1955, Lumumba qui écrit depuis 1951 dans divers journaux existants crée une association L'APIC (association du personnel indigène de la colonie), profitant du relatif espace de liberté laissé par l'administration coloniale dans le domaine associatif, qui est apolitique.

En juin 1955, Lumumba a l'occasion de s'entretenir avec le roi Baudouin en voyage au Congo sur la situation des congolais et de la communauté belge. A cette période le ministre du Congo est le libéral Buisseret, membre du parti libéral belge qui veut créer un enseignement public, ce qui plaît à Lumumba et à d'autres "évolués" qui se retrouvent dans la section congolaise du parti libéral belge. Lumumba et quelques "notables" congolais se rendent en Belgique sur invitation du premier ministre. A son retour Lumumba effectue quelques mois en prison pour une affaire de détournement de fonds. Il est libéré plus tôt que prévu courant 1957, et reprend ses activités associatives de même que son nouvel emploi de directeur des ventes dans une brasserie belge.

Au courant de cette année, le gouvernement belge prend quelques mesures de libéralisation. Pour la première fois, syndicats et partis politiques vont être autorisés. En 1958 se tient en Belgique l'exposition universelle. Quelques congolais sont conviés afin que le monde voit les réussites de la mission civilisatrice belge. Parmi eux, Patrice Lumumba qui en profite pour nouer des contacts avec les cercles anti-colonialistes belges et se documenter. C'est sans doute à cette période que la pensée politique de Lumumba prend sa forme définitive. Rentré au pays, Lumumba crée le premier mouvement national à base non ethnique, le Mouvement National Congolais (MNC) à Léopoldville le 5 octobre 1958. En décembre de la même année, Lumumba participe à la conférence panafricaine d'Accra au Ghana, impulsée par le dirigeant ghanéen Kwame Nkrumah. Fin décembre lors d'un meeting, Lumumba qui jouit d'une grande popularité effectue une conférence meeting qui rassemble 10 000 personnes. Il y rend compte de la conférence d'Accra et met en évidence la revendication de l'indépendance pleine et entière.

En octobre 1959, le MNC organise une réunion unitaire à Stanleyville avec d'autres partis qui sont d'accord pour réclamer l'indépendance immédiate et inconditionnelle. La foule congolaise qui assiste à la réunion manifeste son approbation. Les forces de l'ordre interviennent, essayant d'arrêter Lumumba. Ne pouvant y arriver, elles tirent dans le tas, faisant 30 morts. Deux jours plus tard, Lumumba est arrêté pour avoir appelé à la désobéissance civile et au boycott des élections organisées par le pouvoir colonial tant qu'une décision n'est pas prise pour la formation d'un gouvernement congolais.

Le procès se déroule du 18 au 21 janvier, et il est condamné à 6 mois de prison. Début 1960, le 11 janvier, une table ronde réunissant les différents acteurs congolais impliqués dans l'indépendance et le gouvernement belge est prévue pour...le 20. Lumumba qui est toujours emprisonné ne peut donc y participer. Malgré les oppositions internes, les différentes parties congolaises en présence exigent la



participation de Lumumba à la conférence. Ce dernier arrive à Bruxelles le 26. A la table ronde, la date de l'indépendance est fixée au 30 juin et les congolais sont les premiers surpris de ce succès qu'ils n'attendaient pas.

En mai, des élections sont organisées et le MNC de Lumumba arrive en tête. Lumumba, malgré une première volte face du gouvernement belge est chargé de former le gouvernement congolais et Joseph Kasavubu obtient la présidence (dont les pouvoirs sont surtout symboliques). Fin juin, plus précisément le 30, le roi et le premier ministre belges sont présents lors de la cérémonie de proclamation de l'indépendance au palais de la nation à Leopoldville. Après les discours des uns et des autres, c'est alors que l'inattendu arrive. Se déclarant prêt à accepter l'assistance de nombreux pays étrangers dont la collaboration sera loyale et qui ne chercheront pas à imposer quelque politique que ce soit, Lumumba brise le consensus de ce qu'on appellerait aujourd'hui le "politiquement correct".

S'adressant non au roi Baudouin, devenu blême, mais aux "Congolais et Congolaises, combattants de l'indépendance aujourd'hui victorieux", il rappelle ce que fut "l'humiliant esclavage" imposé par ce Léopold II dont Baudouin vient de glorifier le génie: "Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres. Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir: accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres". (...)

Patrice Lumumba est salué finalement par une véritable ovation. Pour les notabilités belges, depuis le roi Baudouin, livide jusqu'au Premier ministre Gaston Eyskens, en passant par le général Janssens, commandant en chef de la Force publique, l'affront est peut-être de ceux qu'on ne pardonne pas.

Le 5 juillet, après une mutinerie des soldats congolais de la Force publique contre les officiers belges qui refusent l'africanisation des cadres, Lumumba décide d'africaniser les cadres de l'armée, ce qui rend impossible le contrôle du gouvernement congolais par l'ex puissance coloniale. La Belgique envoie des troupes au Katanga où se trouve Moïse Tschombé qui peut être considéré comme son homme de paille, ce dernier déclare la sécession du Katanga, la province la plus riche du Congo (elle génère 2/3 des revenus du pays, et l'Union Minière du Haut Katanga, contrôlée par des entreprises américaines, britanniques et belges produit 60 % de l'uranium mondial, 73% du cobalt, 10% du cuivre...). Lumumba demande l'intervention de l'ONU qui envoie des troupes partout sauf au Katanga, et refuse de s'opposer à "l'indépendance" du Katanga dont elle n'ignore pas l'illégalité.

En septembre, Joseph Kasavubu qui est devenu un adversaire de Lumumba le démet de ses fonctions de premier ministre, mais celui-ci est confirmé dans ses fonctions par la chambre et le sénat congolais. Mi septembre le colonel Mobutu qui effectue là son premier coup d'Etat "neutralise" le gouvernement, (qui est remplacé par des "commissaires") jusqu'au 31 décembre. En octobre, la résidence de Lumumba est encerclée et il est maintenu en résidence surveillée. Fin novembre, Lumumba essaye de s'enfuir afin de gagner Stanleyville alors aux mains de ses partisans. Il ne réussit pas et est rattrapé par les soldats de Mobutu, frappé et molesté en présence de troupes ghanéennes de l'ONU, qui restent impassibles sur ordre de leurs supérieurs. Lumumba est détenu à Tsyville en compagnie de Joseph Mpolo et de Maurice Okito. Mi janvier, ils sont transférés à Elisabethville, aux mains de leur ennemi numéro un Moïse Tschombé. Les trois hommes sont abattus d'une rafale de mitraillette par des militaires katangais en



présence de trois officiers de nationalité belge après avoir été torturés.

Presque 40 ans après les faits, le témoignage du militaire belge Gerard Soete expliquant comment le corps de Lumumba fut découpé et dissous par lui et quelques autres personnes qui l'assistaient dans sa tâche macabre, puis le livre (paru en 2000) du sociologue belge Ludo de Witte sur l'assassinat de Lumumba soulevèrent tant de réactions que le parlement belge décida d'ouvrir une enquête destinée à évaluer la responsabilité de la Belgique dans la mort de Lumumba.

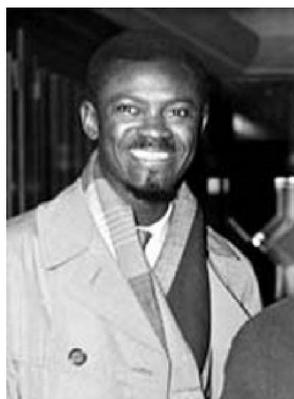
Ce rapport aboutira à une déclaration du gouvernement belge le 5 février 2002 :

"A la lumière des critères appliqués aujourd'hui, certains membres du Gouvernement d'alors et certains acteurs belges de l'époque portent une part irréfutable de responsabilité dans les événements qui ont conduit à la mort de Patrice Lumumba. Le Gouvernement estime dès lors qu'il est indiqué de présenter à la famille de Patrice Lumumba et au peuple congolais ses profonds et sincères regrets et ses excuses pour la douleur qui leur a été infligée de par cette apathie et cette froide neutralité."

Le rapport mentionne les obstacles dressés sur la route de Lumumba par la Belgique : encouragement de la sécession katangaise, grandes sociétés minières payant leurs impôts au "gouvernement" secessionniste au lieu du gouvernement central de Lumumba, fonds secrets de 6 millions d'euros actuels votés pour les actions de destabilisation (livraison d'armes, tentatives d'enlèvement, préparation d'attentats...), propos du ministre belge des affaires étrangères de l'époque "il faut mettre Lumumba hors d'état de nuire". Bien que les députés, désireux d'obtenir un consensus, ne se soient pas avancés sur la responsabilité politique des autorités de l'époque, leur travail est d'une grande honnêteté intellectuelle et a abouti à la reconnaissance officielle de la responsabilité "morale" belge dans l'assassinat de Lumumba.

Côté américain, le rôle de la CIA était mentionné depuis bien longtemps et est confirmé par un article du Washington Post de juillet 2002 faisant référence à des archives américaines déclassifiées : "la CIA travailla avec un groupe de huit Congolais au sommet de l'Etat et à qui elle paya des sommes importantes et qui jouèrent tous de grands rôles dans la chute de Lumumba. Il s'agit notamment du Président Kasa-Vubu, de Mobutu (alors chef d'Etat-Major de l'armée), du ministre des affaires étrangères Justin Bomboko, d'Albert Ndele, du président du sénat Joseph Lleo et de Cyril Adoula...". En novembre 1960, elle a fourni des moyens matériels aux soldats de Mobutu (armes, munitions, matériel de sabotage...).

Plus de 40 ans après sa disparition, les circonstances de la mort de Patrice Lumumba sont donc largement connues. Si le courage de la Belgique de s'attaquer à son passé colonial peut être salué, on peut se demander dans quelle mesure cette action marque de nouvelles relations entre ex puissances coloniales et ex colonisés. Ajoutons à cela que le Congo ne s'est jamais remis de la mort de son leader, le seul démocratiquement élu. Que serait devenu l'un des pays les plus vastes et les plus riches d'Afrique avec un homme intègre à sa tête ?



"Un jour, l'histoire aura son mot à dire, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on enseigne à l'ONU, à Washington, Paris ou Bruxelles, mais l'histoire qu'on enseignera dans les pays libérés du colonialisme et de ses marionnettes. L'Afrique écrira sa propre histoire. Une histoire faite de gloire et de dignité".

Patrice Lumumba



<http://grioo.com/opinion57.html>

http://www.thirdworldtraveler.com/Blum/Congo_KH.html

<http://www.monde-diplomatique.fr/2002/06/ROBERT/16628>

<http://www.digitalcongo.net/fullstory.php?id=25491>



"Enquête sur la mort de Lumumba"

Le texte figurant sur ce site est le texte original datant de 1991 auquel aucune modification n'a été apportée.

Jacques BRASSINNE de LA BUISSIÈRE

Enquête parlementaire visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci.

Se venger, c'est se mettre au niveau de l'ennemi.

Pardonner, c'est le dépasser."

